Lys de Francesque pierre Hugues Baptisé

l'an mil sept cens quarante un et le trentiesme jours du mois d'avril, je Curé soussigné ay baptisé rose francoise pierre Hugues fille naturelle et legitime de jean jaustan de Lieu de la garde et de Marguerite estre, le parrain a été antoine Coignet, et la marraine rose Hugue de Mesieurs témoins ont Raymond fauvé, et moy de Revel Vicaire. Denans curé.

R. fauré

Bapt de anne thérese Bauchiere

l'an mil sept cens quarante un et le quatorze avril j'ay baptisé anne thereze Bauchiere fille naturelle et legitime de jean pierre, garde claire Roche, nées le jour d'hier le parrain charles grecon, et la marraine marianne julianne, en presence de Etienne vidal muyeur, et de joseph maystre signés avec nous

Janpere Bauchier joseph S. Lion prevere Millot

mort de louis agarrud

l'an mil sept cens quarante un, et le quatorze avril nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse louis agarrud fils d'andré et de marguerite veuseze agé d'environ un an en presence de sieur jeoffroy prevere, et d'andré leurs clairs de la parroisse illitere

Geofroy ptre S. Lion prevere

Denans curé

mariage de andré laugier et Cordé

l'an mil sept cens quarante un, et le dixhuit avril le mariage andré laugier accordé andre andré laugier fils de feu jean et de marie anne maystre geronier d'une part, et magdelene bernard de fille de feu louis bernard et antoine, et de Elizabeth arbeste dautre tous de cette parroisse de la garde a été pour moy soussigné celebré en cette parroisse les trois publications des bans faites sans qu'il soit intervenu aucun empechement tant civil que canonique j'ay reçu leur mutuel consentement et leur donné la

8

benediction nuptiale selon le rit de notre sainte mere eglise catholique apostolique et romaine etant assistés de leurs parens et amis en presence de s.r louis giroux cousin de s.r pierre ardion de chenay andiran et Honoré bernard témoins requis. le dernier illitere et les autres ont signés avec nous

S. Lion prevre

Ligneulles Ardion

L. aucibert

mort de marie ardouine

l'an mil sept cens quarante un et le dixneuf avril nous avons enterré dans le cimetiere de cette parroisse marie ardouine fille d'andoine, et de marie Broque agée d'environ dix huit mois en presence de sebastien aubert hospitalier, et d'andré leurs clairs de la parroisse illitere

Denans curé S. Lion prevere

Mariage de s.r joseph Hugues avec marie anne viton

l'an mil sept cens quarante un et le vingt quatre du mois d'avril, le mariage accordé entre s.r joseph Hugues veuf de m.lle Marguerite de la garde fils de feu jean, et de feue Celeine Simiane, veuf d'autre part. La marie anne viton fille de feu louis et de Magdelene Barralliere, veuve de louis guerl dit St Leu de la garde d'autre part a été par moy curé soussigné celebré dans la parroisse dudit lieu de la garde les trois publications faites sans qu'il soit intervenu aucun empechement tant civil que canonique j'ay reçu leur mutuel consentement et leur donné la benediction nuptiale selon le rit de notre ste mere eglise catholique apostolique et romaine en presence de louis giroux cousin de s.r pierre Hugues et de Raymond fauré et André leurs illitere

Hugues

S. Fauré Denans curé